



ARRÊTÉ MUNICIPAL
portant autorisation de vente au déballage
n° ARR2020-055

à

Madame LAUMONIER Karine
5 bis, Hent Mazou
29840 PORSPODER
Du 22 au 23 août 2020

Le Maire de la Commune de PORSPODER,

VU les articles L- 310-1 à L. 310-7 du nouveau Code du Commerce, notamment ses articles L. 310-2 et R.310-8, modifié en dernier lieu par le décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009, relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L. 310-2 du Code des Commerce,

VU la demande présentée le 16 juillet 2020, enregistrée n° 002-2020, par **Madame LAUMONIER Karine**, domicilié à **Porspoder, 5 bis, Hent Mazou** en vue d'organiser du 22 au 23 août 2020 un « vide maison » au 114A route de Melon 29840 Porspoder.

ARRÊTÉ

Article 1er : **Madame LAUMONIER Karine, 5 bis, Hent Mazou**, est autorisée à organiser du 22 au 23 août 2020, un « vide maison », au 114A route de Melon 29840 Porspoder.

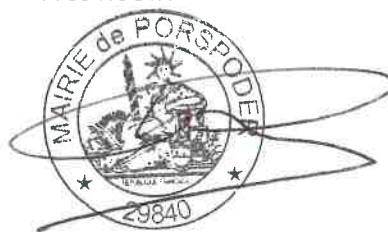
Article 2 : Madame LAUMONIER Karine tiendra à la disposition des services de contrôle l'inventaire des marchandises faisant l'objet de la présente autorisation.

Article 3 : Madame LAUMONIER Karine doit tenir un registre côté et paraphé sur lequel seront mentionnées les **nom, prénom, qualité et domicile de chaque participant** ainsi que la **nature des marchandises** vendues. Ce registre sera transmis à la Mairie de Porspoder dans un délai de **8 jours** à compter de la fin de la manifestation.

Article 4 : Monsieur le Maire de Porspoder, Monsieur le Directeur Départemental de la Consommation et de la Répression des Fraudes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à **Madame LAUMONIER Karine**.

Fait à PORSPODER, le 20/07/2020

Le Maire
Yves ROBIN



Copie :

- M. le Sous-Préfet de Brest
- M. le Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.
- M. le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest
- M. le Président de la Chambre des Métiers du Finistère
- M. le Directeur de l'URSAFF Nord-Finistère